



## **Conférence générale**

### **Quinzième session**

Lima, 2-6 décembre 2013

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

### **Forum sur les questions liées au développement industriel**

## **Forum sur les questions liées au développement industriel**

### **Document thématique établi par le Secrétariat**

Le présent document fournit des informations sur les manifestations prévues dans le cadre du Forum sur les questions liées au développement industriel, qui se tiendra à la quinzième session de la Conférence générale. Il présente une analyse détaillée des sujets et questions qui seront abordés au cours des tables rondes interactives et donne donc aux participants à la Conférence générale les informations générales nécessaires pour susciter des débats engagés et passionnants.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction .....	3
II. Table ronde 1: Partenariats pour le développement industriel .....	4
III. Table ronde 2: Le développement industriel, objectif de développement durable .....	5
IV. Débat interrégional 1: Industrie verte et développement durable .....	7
V. Débat interrégional 2: Stratégies de création d'emplois en vue d'un développement inclusif et durable (lancement du <i>Rapport sur le développement industriel 2013</i> ) .....	8

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



VI.	Débat interrégional 3: Des politiques à l'action: comment rendre l'industrialisation inclusive et durable . . . . .	9
VII.	Débat interrégional 4: Renforcer les modèles associatifs en vue du développement industriel . . .	10
VIII.	Débat interrégional 5: Diversification économique et industrialisation des pays riches en ressources naturelles . . . . .	11
IX.	Débat interrégional 6: Autonomisation des femmes: promotion de l'entreprenariat . . . . .	13

## I. Introduction

1. Le Forum sur les questions liées au développement industriel a été inclus aux discussions de la Conférence générale afin d'offrir une tribune de haut niveau pour un dialogue éclairé sur le rôle du développement industriel inclusif et durable dans la réalisation des objectifs plus larges de développement social et économique.
2. Cette année, la Conférence générale s'articulera autour du thème général "L'ONUDI en quête de partenariats pour une nouvelle révolution industrielle devant favoriser une croissance inclusive et durable". Huit manifestations se tiendront du lundi 2 au mercredi 4 décembre dans le cadre du Forum.
3. Tirant parti de l'expérience passée, la quinzième session de la Conférence générale regroupera dans un seul et même programme simplifié les tables rondes classiques et les débats interrégionaux de l'ONUDI. Toutes les manifestations organisées dans le cadre du Forum sur les questions liées au développement industriel seront intégrées aux séances plénières de la Conférence générale, ce qui permettra de concentrer la participation et l'attention sur un petit nombre d'événements clefs.
4. Les manifestations du Forum fourniront une tribune exceptionnelle et stimulante qui permettra à de grands spécialistes des politiques de développement et à d'éminents praticiens du développement d'engager un débat inclusif et d'échanger des idées et des informations.
5. Compte tenu de l'envergure des orateurs et de l'auditoire, ces débats devraient contribuer de manière décisive à donner une nouvelle impulsion à la mission de l'ONUDI et placer le développement industriel inclusif et durable au cœur du programme de développement pour l'après-2015. En outre, les débats et les conclusions de ces manifestations devraient mettre en évidence le rôle essentiel de l'ONUDI en faveur de la croissance durable et inclusive pour tous.
6. En examinant les sujets liés au thème de la Conférence générale et à la Déclaration de Lima, tels que les partenariats, l'industrie comme objectif de développement durable, l'industrie verte, les stratégies de création d'emplois, les modèles associatifs, la diversification économique et l'entrepreneuriat des femmes, les débats souligneront les ajustements et/ou les nouvelles politiques en matière de développement durable qui devront être envisagés en ces temps de changement rapide. Par ailleurs, ils étudieront les facteurs industriels indispensables à la création de valeur fondée sur l'apprentissage, la connaissance et la connectivité, dans un contexte de ressources rares, de consommation élevée et de croissance démographique.
7. Le présent document fournit des informations détaillées sur chacune de ces manifestations, ainsi qu'une brève analyse des sujets et questions qui y seront abordés.

## II. Table ronde 1: Partenariats pour le développement industriel

8. Le thème général de la table ronde 1, “Partenariats pour le développement industriel”, est axé sur les dimensions économiques, d’une part, des transferts, des échanges et des relations transactionnelles et, d’autre part, de l’innovation et des relations transformationnelles. Trois aspects doivent être envisagés, à savoir: a) le poids de la preuve économique concernant la création de richesse et le rôle de l’industrialisation et de l’activité industrielle dans ce processus – enseignements tirés de l’expérience des pays industrialisés et, en partie, des pays en voie d’industrialisation; b) la capacité d’investissement et l’aptitude à l’investissement en termes d’investissement direct étranger (IDE) pour l’apprentissage – en 2012, le stock d’IDE entrants de 82 000 entreprises multinationales – (810 000 filiales) s’élevait à 29,2 % du produit intérieur brut (PIB) mondial; les actifs des filiales d’entreprises multinationales à 117,3 % du PIB mondial; et les cessions d’actifs de leurs filiales à 39,8 % du PIB mondial, soit environ 75 % des échanges au plan mondial au sein ou entre des entreprises multinationales couplé à l’investissement intérieur dans le capital humain, les infrastructures et la connectivité afin d’attirer des IDE entrants; et c) l’innovation en matière de développement industriel pour générer des gains de productivité totale des facteurs – rôle de l’innovation technologique pour stimuler les changements de productivité. Les preuves issues de l’histoire économique indiquent sans ambiguïté le rôle central de l’activité industrielle manufacturière et de l’industrialisation dans la croissance et la création de richesse. Cela est particulièrement vrai dans le cas des bénéfices générés par l’augmentation de la productivité totale des facteurs et des externalités découlant de la disponibilité à plus grande échelle de connaissances, produits et services améliorant le bien-être dans tous les pans de l’économie (santé, création d’emplois, consommation individuelle et collective de biens, “maux” et services issus de l’industrie). Maddison<sup>1</sup> indique que le développement mondial est caractérisé par un accroissement du revenu et du PIB par habitant. Entre les années 1000 et 1820, le revenu par habitant augmentait lentement. Depuis 1820, le développement mondial a été plus dynamique, le revenu par habitant ayant été multiplié par plus de huit. Cependant, la croissance a été inégale selon les époques et les régions. L’augmentation de revenus a été plus soutenue en Europe occidentale, en Amérique du Nord, en Australasie et au Japon. En 1820, le niveau de revenu de ces pays était égal au double de celui du reste du monde. En 1998, ce rapport était de 7 pour 1. L’écart n’a cessé de se creuser, ce rapport s’établissant aujourd’hui à 20 pour 1 entre les États-Unis et l’Afrique, par exemple. La divergence est la tendance prédominante mais elle n’est pas inévitable, les économies asiatiques ayant démontré au cours des 50 dernières années qu’un progrès dynamique était réalisable. Ces dynamiques socioéconomiques sont basées sur des fondamentaux visiblement stables sur le très long terme.

9. Depuis 1750 environ (première révolution industrielle), la dynamique de croissance mondiale asymétrique a été caractérisée par des accélérations sans

---

<sup>1</sup> Angus Maddison, *L’économie mondiale: une perspective millénaire*, vol. 1 (Paris, OCDE, 2006).

précédent de la croissance économique intensive sous l'impulsion des progrès de l'innovation – en particulier des innovations devenues des technologies courantes<sup>2</sup>.

10. Trois fondamentaux interdépendants régissent ces dynamiques socioéconomiques. Tout d'abord, aucun pays n'est devenu riche, en termes de PIB par habitant, sans réaliser de progrès sensibles en matière d'industrialisation et de productivité. Ensuite, sans investissement – l'IDE entrant couplé à l'investissement public interne – il est impossible d'apprendre des autres et de créer un environnement économique propice grâce à la connectivité que permettent les infrastructures d'information et de communication ainsi que de distribution, de logistique et de transport. Enfin, la gestion du progrès scientifique et technique conduisant à l'innovation permet d'accroître la productivité dans toutes les activités humaines liées à la production de biens et services. Les gains de productivité recouvrent ceux de la productivité du travail, du capital, des ressources, de l'énergie et, point peut-être le plus important, du capital humain et de l'investissement direct étranger<sup>3</sup>. La trajectoire de développement des pays industrialisés et des pays en développement dépend donc de plus en plus de l'influence de ces trois dynamiques sur la finance, l'investissement, le commerce et l'innovation. Les données prouvent que la croissance liée à la technologie explique 80 % de la divergence entre les revenus des pays riches et ceux des pays pauvres depuis 1820<sup>4</sup>. Une combinaison judicieuse de mesures permettant de parvenir à un développement industriel durable est donc nécessaire dans les pays en développement.

### III. Table ronde 2: Le développement industriel, objectif de développement durable

#### Contexte

11. Depuis leur adoption en 2000, les objectifs du Millénaire pour le développement sont la référence au plan mondial pour mesurer les progrès en matière de développement. Les objectifs actuels ayant pour échéance l'année 2015, la communauté internationale du développement étudie en ce moment les moyens de promouvoir le programme de développement après cette date. Ces préparatifs incluent une série de consultations thématiques et nationales menées par le système des Nations Unies et les partenaires du développement, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable mandaté par la Conférence Rio+20, ainsi que le Groupe de personnalités de haut niveau chargé d'étudier le programme de développement pour l'après-2015 créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Les conclusions de ces processus ont été versées aux débats de

<sup>2</sup> James Manyika *et al.*, *Disruptive Technologies: Advances that will transform life, business, and the global economy* (McKinsey Global Institute, 2013), p. 24.

<sup>3</sup> J. E. Rauch, "Productivity Gains from Geographic Concentration of Human Capital: Evidence from the Cities", *The National Bureau of Economic Research Working Paper No. 3905* (Cambridge, Massachusetts, NBER, novembre 1991); C. Fons-Rosen *et al.*, 2013, "Quantifying Productivity Gains from Foreign Investment", *The National Bureau of Economic Research Working Paper No. 18920* (Cambridge, Massachusetts, NBER, mars 2013).

<sup>4</sup> D. A. Comin, Ferrer M. M., "If Technology has arrived everywhere, Why has income diverge?", *The National Bureau of Economic Research Working Paper No. 19010* (Cambridge, Massachusetts, NBER, mai 2013).

l'Assemblée générale des Nations Unies, les États Membres étant désormais les principaux acteurs chargés de négocier et de définir des objectifs, des cibles et des indicateurs concrets en vue de l'élaboration d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015 porteur de changement.

12. Les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement sont interdépendantes, mais il est désormais largement reconnu que les progrès en matière d'inclusion et d'égalité sociales et la durabilité du point de vue de l'environnement ne peuvent être obtenus sans croissance économique. Dans ce contexte, l'absence d'objectif en termes de croissance économique et de productivité inclusives ou même de mécanisme permettant de s'appuyer sur la croissance économique pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement a souvent été critiquée dans les analyses des succès et des difficultés rencontrés dans la réalisation de ces objectifs. Le développement économique, en particulier des secteurs productifs, est indubitablement un facteur décisif pour réduire durablement la pauvreté. Preuve en est notamment l'expérience récente des pays d'Asie de l'Est et du Sud, qui ont considérablement développé l'emploi grâce à l'industrialisation, réduisant ainsi la pauvreté à un rythme spectaculaire. Axé sur les capacités productives et la création de valeur ajoutée à partir des ressources primaires, le secteur manufacturier favorise la transformation des structures économiques et joue un rôle essentiel dans le développement technologique, la productivité, l'innovation et le commerce. Mais il a aussi des effets socioéconomiques, se traduisant par la création d'emplois et de revenus, l'amélioration de la sécurité alimentaire et la promotion des compétences et de l'entrepreneuriat.

### **Objectif de la table ronde**

13. Des contributions récentes au débat relatif au programme de développement pour l'après-2015<sup>5</sup> mettent l'accent sur l'impératif industriel et son lien essentiel avec l'emploi, la création de revenus et la croissance équitable, autant d'éléments clefs pour éliminer l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Il a également été reconnu que les efforts visant à améliorer la sécurité alimentaire, la qualité de l'éducation, l'accès à l'eau et à l'énergie et la gestion des ressources naturelles devaient être plus étroitement liés aux activités productives, afin de garantir leur viabilité et leur contribution à l'amélioration du niveau de vie général.

14. Se tenant peu de temps après la discussion sur la croissance économique et l'industrialisation durables et inclusives au sein du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, la table ronde:

a) Examinera la manière d'intégrer le développement industriel comme objectif de développement durable, notamment le renforcement de la capacité productive, la promotion de la création de valeur ajoutée, la stimulation de l'entrepreneuriat et le soutien à la production durable et efficace;

---

<sup>5</sup> *Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015* (mai 2013), *Rapport annuel 2013 de la Commission économique pour l'Afrique* (E/ECA/COE/32/5).

b) Abordera les types de cibles et d'indicateurs qui pourraient s'appliquer à cet objectif au plan mondial, régional ou national;

c) Discutera des moyens de mobiliser l'expertise et les services de l'ONUDI pour relever ces défis;

d) Précisera les modalités de la réalisation de cet objectif, notamment les modèles de financement et de partenariat.

## **IV. Débat interrégional 1: Industrie verte et développement durable**

### **Contexte**

15. La réalisation du développement industriel durable est essentielle pour résoudre les défis écologiques actuels les plus urgents que pose, dans de nombreuses régions du monde, une croissance économique nationale et régionale soutenue par une industrialisation rapide. L'industrialisation demeurant le principal moteur de création de revenus et d'emplois, il devient de plus en plus important d'adopter des modes de production industrielle plus durables du point de vue de l'environnement. La nécessité de lutter contre les conséquences négatives de l'industrie manufacturière pour l'environnement est d'autant plus urgente du fait de la croissance rapide de la population et de la demande accrue de ressources et de produits qui en découle au niveau mondial.

16. Le besoin urgent d'un nouveau modèle de croissance économique durable est ainsi de plus en plus largement admis. La nécessité d'une "Industrie verte", c'est-à-dire d'un découplage entre, d'une part, croissance économique et, d'autre part, consommation de matières premières et conséquences environnementales négatives accrues, en est la clef de voûte.

### **Industrie verte et développement durable**

17. L'industrie verte est définie tout simplement comme une production industrielle qui ne se fait pas au détriment de la santé des systèmes naturels ou de la santé humaine. Elle vise à intégrer les considérations environnementales, climatiques et sociales dans l'activité des entreprises et fournit une plate-forme permettant de relever les défis mondiaux et interdépendants par un ensemble d'approches et de stratégies transversales qui peuvent être mises en place immédiatement et qui tirent profit d'une industrie émergente et des forces du marché.

18. L'industrie verte est mise en œuvre par le développement et l'intégration de méthodes et de pratiques éprouvées permettant de réduire la pollution et la consommation de ressources dans tous les secteurs ("écologisation des industries existantes") et par l'accroissement de l'offre de biens et services environnementaux innovants, abordables et fiables ("création de nouvelles industries vertes").

## Sujets à débattre

19. Cette manifestation sera consacrée au rôle concret de l'industrie dans la réalisation de modèles de production industrielle plus durables. En étudiant les meilleures pratiques et les technologies de pointe, elle montrera par quels moyens l'industrie peut jouer un rôle de premier plan dans l'adoption et la promotion de politiques et pratiques industrielles vertes. Par ailleurs, à travers les initiatives d'entreprises et de pays, elle donnera un aperçu des formes que peuvent prendre des partenariats public-privé réussis dans le domaine de la production industrielle durable.

20. Des orateurs issus des États, de l'industrie et de la société civile interviendront au cours du débat, dirigé par un animateur, pour examiner les changements nécessaires, évaluer les défis et proposer des solutions concrètes afin de parvenir à une production industrielle plus durable à l'échelle mondiale.

## V. Débat interrégional 2: Stratégies de création d'emplois en vue d'un développement inclusif et durable (lancement du *Rapport sur le développement industriel 2013*)

### Contexte

21. Depuis la révolution industrielle, le secteur manufacturier a été le "moteur de la croissance" en termes de production et d'emploi. La mécanisation croissante d'activités économiques autrefois manuelles, telles que la production textile ou l'élaboration du fer, un changement technologique majeur dans la production d'électricité et l'intensification des échanges aux niveaux régional et international facilitée par des améliorations des systèmes de transport ont conduit à une croissance durable et soutenue sans précédent, une augmentation des revenus et une amélioration de la qualité des emplois disponibles.

22. Les évolutions récentes au plan mondial ont remis en question le rôle du secteur manufacturier comme moteur de la croissance. Certains affirment que la capacité de création d'emplois de l'industrie serait en train de s'affaiblir, alors que le capital et la technologie se substituent de plus en plus au travail. D'autres soutiennent que les services deviendront les nouveaux moteurs de la croissance. En outre, les défis planétaires majeurs auxquels l'humanité est confrontée, à savoir la dégradation de l'environnement, l'épuisement des ressources, la pollution, les déchets et le changement climatique, montrent qu'il n'est plus possible de créer d'emplois dans le secteur manufacturier sans prendre en compte leurs coûts et conséquences pour l'environnement.

23. Le *Rapport sur le développement industriel 2013* examinera le rôle de l'industrie manufacturière dans la création d'emplois au niveau mondial au cours des dernières décennies et étudiera si des changements structurels dans ce secteur continueront d'offrir les mêmes perspectives d'emploi que par le passé, compte tenu de l'intensité technologique des procédés de production et des contraintes environnementales croissantes.



## Sujets à débattre

24. Cette manifestation prévoit le lancement du *Rapport sur le développement industriel 2013* en séance plénière et abordera les questions suivantes:

a) Quelle est la capacité de création d'emplois du secteur manufacturier? Est-elle la même dans les pays développés et les pays en développement? Quel sera le rôle des services liés au secteur manufacturier dans la création d'emplois?

b) Quel est le rôle de la technologie, du travail et des autres coûts, de l'éducation et de la formation et du régime commercial dans la promotion de l'emploi manufacturier et des emplois verts? L'intensification des investissements dans le capital humain est-elle un prérequis à l'employabilité ou les compétences peuvent-elles être renforcées par l'emploi?

c) Quelles politiques et bonnes pratiques industrielles sont nécessaires pour favoriser l'emploi manufacturier sans mettre en péril l'environnement?

d) L'action collective au plan international a-t-elle un rôle à jouer pour aider les pays à stimuler l'emploi dans l'industrie? Quelle est l'expérience de l'ONUDI en matière de création d'emplois, en particulier pour les groupes les plus touchés, tels que les femmes et les jeunes?

25. Cette manifestation comprendra une présentation des principales conclusions du *Rapport sur le développement industriel 2013*, suivie d'un débat dirigé par un animateur.

## VI. Débat interrégional 3: Des politiques à l'action: comment rendre l'industrialisation inclusive et durable

26. Cette manifestation présentera des exemples d'articulation entre les parties prenantes au niveau national et d'instruments pour une mise en œuvre réussie des politiques et des actions stratégiques.

### Sujets à débattre

27. Les pays en développement sont désormais conscients de l'importance des politiques industrielles dans la transformation de leur économie. Ils présentent leur vision dans des rapports industriels stratégiques situant leur pays sur la scène industrielle internationale et formulent des recommandations sur la manière d'atteindre les objectifs. Cependant, ces rapports n'abordent pas les processus politiques, l'architecture institutionnelle et le calendrier nécessaires pour passer de la politique à l'action. Par conséquent, les États n'atteignent pas la phase de mise en œuvre de la politique industrielle. Le manque de leadership, la faiblesse des capacités institutionnelles, le défaut d'implication du secteur privé et l'absence de mécanismes de coordination et de facilitation expliquent l'échec des États. Cette manifestation vise à décrire les facteurs clefs permettant de passer des politiques à l'action. Elle s'appuiera sur les bonnes pratiques au plan mondial afin d'illustrer comment les pays ayant réussi ont géré le processus d'élaboration des politiques

industrielles, de leur conception à leur application. Elle fera intervenir des orateurs sur les thèmes suivants:

a) **Leadership et établissement d'un consensus:** L'importance du leadership dans le processus d'élaboration des politiques ne doit pas être sous-estimée: Le succès d'une politique industrielle repose souvent sur l'existence d'un appui politique de haut niveau<sup>6</sup>. La politique industrielle nécessite en effet un champion politique au plus haut niveau. Les enseignements tirés de l'expérience de la République de Corée seront présentés lors du débat interrégional;

b) **Politique industrielle reposant sur une architecture institutionnelle, ainsi qu'une coordination et une articulation entre parties prenantes.** Les institutions jouent un rôle fondamental tout au long du processus d'élaboration de la politique industrielle. Elles constituent le bras opérationnel quand vient le moment d'appliquer un plan d'action. Mais elles jouent aussi un rôle essentiel dans la conception, le suivi et l'évaluation de la politique. L'architecture institutionnelle de la politique industrielle demeure le pilier central du processus. La Chine fournit un exemple d'articulation entre les acteurs industriels nationaux par l'intermédiaire de la Commission nationale du développement et des réformes rattachée au Conseil des affaires de l'État;

c) **Rôle du secteur privé et des partenariats public-privé:** Le secteur privé est indubitablement le principal bénéficiaire de la politique industrielle. Or, les responsables des politiques industrielles oublient souvent de l'impliquer dans le processus dès la phase d'élaboration de la politique. Toutefois, dans de nombreux cas, le secteur privé reste passif ou ne dispose pas des capacités et de la structure organisationnelle nécessaires pour jouer ce rôle décisif. Les partenariats public-privé sont essentiels pour permettre une meilleure mise en œuvre des politiques industrielles élaborées d'un commun accord par des processus de création de coalitions. Le débat interrégional exposera les enseignements tirés de l'expérience du Brésil, de l'Irlande et de la Turquie.

## VII. Débat interrégional 4: Renforcer les modèles associatifs en vue du développement industriel

### Contexte

28. Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent la majorité du secteur privé dans les pays en développement et génèrent l'essentiel des emplois et des revenus. En outre, l'exemple des pays industrialisés montre que les PME peuvent devenir des acteurs importants d'une économie innovante et dynamique.

29. Cependant, en raison de leur petite taille, les PME se heurtent à des barrières importantes à la croissance. Individuellement, elles ne peuvent réaliser des économies d'échelle dans la production, ont un pouvoir de négociation limité pour l'achat des intrants et ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'offrir des services d'appui spécialisés. Elles sont incapables de tirer parti des débouchés

<sup>6</sup> D. Rodrik, "Industrial policy for the twenty-first century", Harvard University, septembre 2004, document établi pour l'ONUDI.

commerciaux qui impliquent de fournir des stocks importants de produits standardisés ou de respecter des normes internationales, telles que des réglementations sociales ou environnementales. Dans un environnement changeant et mondialisé, les PME peinent à prendre des décisions stratégiques. Globalement, elles ont un accès limité aux ressources productives et financières et aux savoirs, comparés à des concurrents de plus grande taille, et une influence faible sur la définition des politiques et des services d'appui.

30. Ces contraintes se traduisent par l'incapacité des PME d'intégrer le secteur formel ou de devenir de grandes entreprises. Par conséquent, leur potentiel de croissance reste largement inexploité. En collaborant avec des entreprises partenaires et des institutions d'appui, les PME peuvent obtenir des économies d'échelle dans les achats, la production et la distribution et, ensemble, ont la capacité d'influer sur les processus d'élaboration des politiques. Dans le même temps, leurs relations avec des partenaires au niveau mondial fournissent aux PME un accès à des informations stratégiques et des possibilités d'apprentissage qui leur permettent d'accroître leur productivité et facilitent leur respect des normes.

31. Dans ce cadre, la promotion de "Modèles associatifs de développement industriel" par le biais de regroupements et de réseaux de PME et du développement des chaînes de valeur est capitale afin de créer un secteur privé compétitif, de stimuler l'innovation, de contribuer à l'atténuation de la pauvreté et de faciliter l'accès au marché.

### **Sujets à débattre**

32. Les principales questions à débattre sont les suivantes:

a) Comment matérialiser le potentiel de développement des regroupements de PME en aidant les entreprises et les institutions à surmonter l'isolement et à exploiter les gains d'efficacité collectifs par le biais de réseaux horizontaux et verticaux?

b) Comment aider les PME à intégrer les chaînes de valeur aux niveaux national et mondial, en resserrant les liens entre les acteurs de ces chaînes de valeur, pour ainsi améliorer la performance de la chaîne dans son ensemble et garantir un processus de développement inclusif et durable visant à réduire la pauvreté et à faciliter l'accès au marché, tout en préservant le patrimoine culturel et la biodiversité?

## **VIII. Débat interrégional 5: Diversification économique et industrialisation des pays riches en ressources naturelles**

### **Contexte**

33. En dépit de transformations et de progrès structurels, les pays riches en ressources naturelles n'ont pas entamé la diversification de leur économie et rencontreront de plus en plus de difficultés pour soutenir une croissance basée sur des réserves de capital et de travail inexploitées, notamment en Asie centrale. L'ensemble de la région, qui représente une part croissante des échanges de biens

intermédiaires et utilise les biens intermédiaires étrangers pour la production intérieure, s'intègre progressivement dans l'économie mondiale et devient plus compétitive au plan international. Cependant, les économies de ces pays restent axées sur une agriculture et des industries extractives à faible valeur ajoutée, telles que le pétrole, le gaz et les métaux, et sont donc vulnérables aux chocs de prix et aux fluctuations de la demande au niveau mondial. Elles doivent aussi progresser dans la chaîne de valeur pour éviter le "piège des revenus intermédiaires", autrement dit la situation où les pays à revenu intermédiaire se trouvent prisonniers d'un modèle de croissance lente sans parvenir au niveau des pays avancés. À mesure que ces pays sortent d'une croissance basée sur la dotation en facteurs de production, il leur faudra s'appuyer sur différents leviers de croissance, tels que l'innovation, la recherche-développement et une main-d'œuvre hautement qualifiée.

34. Le débat sur la diversification et l'industrialisation englobe une série de questions, telles que les raisons justifiant la nécessité pour les pays de se diversifier, le lien entre la richesse issue des ressources naturelles et la croissance à long terme, la manière dont les pays peuvent gérer la transition vers une croissance durable et à faibles émissions de carbone. La diversification est nécessaire parce que les pays dépendant d'une gamme limitée de produits s'en sortent moins bien sur le long terme. De nombreux pays ont prouvé qu'il était possible de passer d'une économie basée sur les ressources naturelles à une économie diversifiée exportant toute une gamme de biens, mais il s'agit souvent d'un long processus qui dépend de plusieurs facteurs, notamment les ressources disponibles, les capacités de la population et la qualité de la gestion économique.

35. Plutôt que de reprendre et d'adapter les méthodes et les équipements des pays industrialisés, ces pays peuvent "prendre un raccourci" et adopter directement les toutes dernières technologies, méthodes de production et innovations. Nombre d'entre eux anticipent une troisième révolution industrielle conduisant à l'émergence de "villes intelligentes" et d'une "fabrication intelligente" mettant à profit les innovations dans le domaine de technologies de l'information et de la communication (TIC) et du numérique. La fabrication numérique permettra de produire en plus petites séries et de manière plus souple avec moins de facteur travail, grâce à de nouveaux matériaux et des processus de production totalement inédits et flexibles (impression 3D, par exemple). Dans le secteur de l'énergie, en particulier dans les réseaux intelligents distribués, les TIC pourraient aussi révolutionner la production et l'utilisation de l'énergie et ainsi permettre aux pays ne disposant pas de réseaux conventionnels d'accélérer leur développement. Les réseaux devraient permettre d'accroître l'offre d'énergie et susciter des investissements dans les infrastructures vieillissantes. Les investissements peuvent aussi être utilisés pour stimuler l'innovation, l'emploi et la croissance, améliorant la fiabilité, la sécurité et la diversification des sources d'énergie. Les retombées profiteront autant aux grandes industries qu'aux PME et aux entrepreneurs.

### **Sujets à débattre**

36. Cette manifestation aidera à mieux comprendre quelles industries, technologies et mesures politiques peuvent contribuer à stimuler la transition vers un nouveau modèle industriel dans les pays riches en ressources naturelles. Elle s'articulera autour des questions suivantes:

- a) Quelle est la situation dans les pays riches en ressources naturelles, en termes de diversification industrielle et de liens avec les chaînes de valeurs aux niveaux régional et mondial?
- b) Que font ces pays pour réussir à éviter le piège des revenus intermédiaires?
- c) De quel potentiel disposent ces pays pour se tourner vers un nouveau modèle de croissance de l'industrie et ouvrir la voie de la troisième révolution industrielle?
- d) Comment certains pays sont-ils parvenus à mettre en œuvre et à pérenniser des politiques efficaces?
- e) Quelles sont les barrières à la diversification et à l'adoption de nouvelles industries et technologies innovantes dans ces pays?
- f) Quel cadre de gouvernance et d'action est nécessaire pour favoriser l'investissement dans les nouvelles industries et technologies innovantes dans ces pays?

## **IX. Débat interrégional 6: Autonomisation des femmes: promotion de l'entrepreneuriat**

### **Contexte**

37. L'une des contributions majeures des Nations Unies a été d'inscrire l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au rang des priorités mondiales. Les études n'ont cessé de réaffirmer que les femmes, en particulier les femmes entrepreneurs, étaient essentielles à la croissance économique et au développement durable. Les entreprises ayant le plus de femmes au conseil d'administration ou à des postes de direction affichent de meilleurs résultats financiers que celles où les femmes dirigeantes sont les moins nombreuses. Plus le niveau d'égalité hommes-femmes est élevé, plus la croissance économique tend à être rapide et durable. Les personnes restant dans la pauvreté sont moins nombreuses et le bien-être global augmente, car il tend à y avoir une corrélation entre l'accroissement du revenu des femmes et l'augmentation des dépenses destinées au bien-être de la famille et aux enfants.

38. Cependant, la contribution des femmes à l'économie ne cesse d'être négligée et sous-évaluée en pratique et un écart entre les sexes persiste, les femmes demeurant une source de croissance économique et de développement inexploitée. Par conséquent, au cours des 30 dernières années, l'ONUDI a eu recours à tout un ensemble d'outils et de mécanismes pour soutenir la participation et l'autonomisation économiques des femmes. L'un des domaines majeurs ciblé est le développement des chaînes de valeur agricoles. La promotion des débouchés économiques pour les femmes et des chaînes de valeur compétitives peut produire des effets socioéconomiques considérables et contribuer sensiblement à améliorer l'égalité entre les sexes. Des industries créatives ont émergé, offrant ainsi de nouvelles perspectives aux femmes entrepreneurs. La compréhension et la résolution des questions liées aux inégalités hommes-femmes dans les secteurs à

haut potentiel de création de richesse, de sécurité alimentaire ou de promotion des exportations contribueront à susciter ou à élargir les perspectives de création d'entreprise ou d'emploi pour les femmes. Le développement des compétences et des réseaux pertinents favorisera l'intégration des femmes et la croissance inclusive.

### **Sujets à débattre**

39. Cette manifestation en plénière fournira une tribune pour mieux comprendre le rôle des femmes dans le développement économique, les défis actuels à relever et les marches à suivre possibles. Elle rassemblera un groupe dynamique de défenseurs de l'autonomisation des femmes et de femmes chefs d'entreprise qui présenteront leur expérience et leur parcours vers l'autonomisation économique. Le débat, dirigé par un animateur, sera organisé autour des thèmes et questions clefs suivants:

- a) Quelles sont les conditions de la réussite des femmes entrepreneurs?
  - b) Quelles sont les barrières actuelles à l'autonomisation des femmes?
  - c) Quelles politiques sont nécessaires pour favoriser l'autonomisation économique des femmes?
  - d) Quels enseignements retenir pour soutenir l'objectif d'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015?
-